

AVIS D'EXPERT CYBERSÉCURITÉ

CNPP Cybersecurity s'engage auprès des collectivités !

Dans un contexte de forte progression des cyberattaques, Guillaume Vitse, Directeur général de CNPP Cybersecurity, nous explique quel est son engagement et celui de ses équipes auprès des collectivités territoriales.



Guillaume Vitse

ENTRETIEN AVEC GUILLAUME VITSE, CEO DE CNPP CYBERSECURITY

Pouvez-vous nous présenter le groupe CNPP et plus particulièrement CNPP Cybersecurity ?

CNPP est un acteur international de référence en prévention et maîtrise des risques opérationnels notamment dans les domaines de la sécurité incendie/explosion, de la sûreté/malveillance et de la cybersécurité, créé il y a plus de 60 ans par les professionnels de l'assurance. CNPP Cybersecurity est la filiale du groupe CNPP dédiée à la sécurité des systèmes d'information au travers de ses activités d'audit, de conseil, de services managés et de formation en cybersécurité.

Comment concrètement accompagnez-vous vos clients en matière de cybersécurité ?

Nous accompagnons nos clients dans la maîtrise du risque cyber sur le plan technique, organisationnel et humain, en fonction des besoins de chaque organisation.

C'est par exemple le cas avec la mise à disposition d'un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) à temps partagé pour les petites structures, ou encore avec la mise en œuvre de systèmes de management de la sécurité de l'information et la conformité à l'ISO/CEI 27001 ou au RGPD.

Prestataire d'Audit de Sécurité des Systèmes d'Information (PASSI), qualifié par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), nous intervenons également pour évaluer le niveau d'exposition au risque cyber d'un organisme. Une fois notre diagnostic posé, nous accompagnons nos clients au

travers de plans d'actions visant à améliorer le niveau de sécurité tout en priorisant les actions en fonction des besoins propres à chaque entité.

Comment se traduit l'engagement de CNPP Cybersecurity auprès des collectivités territoriales ?

Lors de nos échanges avec les élus ou certains cadres territoriaux, nous avons constaté qu'il était parfois difficile pour eux d'appréhender le sujet de la sécurité des systèmes d'information : « *Quelle est mon exposition face au cyber risque ? Quels peuvent être les impacts concrets en cas de cyberattaque ? Comment prioriser nos actions ? Quel budget dois-je prévoir ?...* »

C'est particulièrement le cas pour les petites collectivités pourtant de plus en plus exposées aux cyberattaques et dont l'une des principales préoccupations est de pouvoir assurer au quotidien l'accès aux services publics pour tous les citoyens.

Depuis plus d'un an, nous avons été à l'initiative de plusieurs projets dont l'objectif central est d'apporter un accompagnement adapté à chaque typologie de collectivité. Une grande agglomération n'a pas les mêmes problématiques qu'un village de campagne.

Lors de l'édition 2020 de la Paris Cyber Week, nous avons mis en place un groupe de travail composé de représentants des collectivités, d'élus locaux et nationaux, d'assureurs et de prestataires de services afin de mieux comprendre ces problématiques et de consolider notre vision des actions à entreprendre ensemble. La coopération est une clef et sans écouter et comprendre ces acteurs, on ne peut pas les accompagner.

Depuis, la Cyber Task Force, dont nous sommes membre actif (<https://www.cybertaskforce.fr/>) a dédié un cycle de travail spécifique aux enjeux des collectivités. Il entamera ses travaux dès juin 2021 et se déplacera directement sur le terrain, au plus près des acteurs territoriaux et de leurs difficultés. On ne répond pas de la même manière aux défis cyber des mairies dans le Finistère ou dans les Vosges. C'est

aussi un enjeu démocratique et un axe fort de la politique RSE de CNPP Cybersecurity.

Quelles sont vos recommandations pour le déploiement de la cybersécurité au sein des collectivités territoriales ?

Chaque collectivité a des besoins en sécurité spécifiques de par sa taille, son organisation, la nature des services qu'elle propose et sa maturité en matière de sécurité de l'information. Ce qui me paraît essentiel, se résume en deux points. Tout d'abord, la nécessité de disposer de compétences pour piloter le sujet de la cybersécurité en formant ses agents et en faisant appel à des spécialistes comme le RSSI à temps partagé.

Ensuite, l'importance d'une approche par les risques. En effet, cette démarche permet d'identifier les risques qui pèsent sur l'organisme pour évaluer les impacts potentiels et mettre en œuvre des mesures organisationnelles et techniques appropriées. C'est la condition *sine qua non* pour une cybersécurité efficace et maîtrisée en termes de budget. Il existe une norme internationale de référence en la matière : l'ISO/CEI 27005.

En quoi consiste votre partenariat avec SMACL Assurances annoncé il y a quelques semaines ?

Notre volonté est d'accompagner de manière très opérationnelle et pragmatique les collectivités territoriales sociétaires de SMACL Assurances dans leurs plans de prévention des cyber-risques : diagnostic technique et organisationnel, management du risque, accompagnement RSSI, conformité au RGPD, formation et sensibilisation à la sécurité de l'information...

En participant également à l'élaboration du guide SMACL Assurances / AITE, nous avons souhaité que cette publication aide les élus et les cadres territoriaux à mieux appréhender la mise en œuvre de la sécurité de l'information au sein de leur collectivité.

➔ Consultez le guide :

<https://fr.calameo.com/read/004850025c1ceb8e5e2c4?page=1>

CNPP CYBERSECURITY

48, boulevard des Batignolles
75017 Paris
Tél. : +33 (0)1 75 43 51 01
contact@cnpp-cybersecurity.com



COMMENT VOUS PRÉPARER FACE AUX MENACES CYBER ?

NOUS VOUS PROPOSONS UN ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL

Diagnostic technique et organisationnel, management du risque, accompagnement RSI, conformité au RGPD, formation et sensibilisation à la sécurité de l'information.

Devenez **RISK MANAGER** en sécurité de l'information grâce à notre formation certifiante ISO/CEI 27005.

20%
DE REMISE

avec le **CODE PROMO AITF2021**
en appelant le **01 75 43 51 01**



DÉCOUVREZ LE GUIDE

"La prévention des cyber-risques"
fruit de notre partenariat avec
SMACL Assurances.



CNPP Cybersecurity s'engage
auprès des collectivités !

Prévention et maîtrise des risques
www.cnpp-cybersecurity.com